

COMMUNE D'ALIXAN
Place de l'Esplanade
26300 ALIXAN
Tél 04 75 47 02 62

CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu sommaire de la séance du 08 avril 2021 A 19h00

Présents : Jean-Claude DUCLAUX, Sylvie PEYSSON, Christophe OLLAT, Marc BESSET, MICHEL SANJUAN, Pauline OLLAT, Anne-lise NELY, Elodie NODON, Jean-Pierre SAPET, Carole BURAI, Pascal ROUX, Régine DRAGON, Philippe MALOSSANE, Patrick MENETRIEUX, Florence MALOSSANE, Didier CORRIGNAN, Perrine URBAIN, AURELIE BICHON LARROQUE

Absents :

Monsieur Raphaël ROUMEAS ayant donné pouvoir à Elodie NODON
Madame Armelle MOTSCH ayant donné pouvoir à Patrick MENETRIEUX
Madame Laure PEUILLOT ayant donné pouvoir à Didier CORRIGNAN
Monsieur PATRICE PARTULA ayant donné pouvoir à Didier CORRIGNAN

Madame Isabelle GILLES absente à la première délibération

Secrétaire de séance : Pauline OLLAT

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 11 MARS 2021

Le procès-verbal de la séance du 11 mars 2021 est approuvé à l'unanimité

REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU 11 MARS 2021

Les membres présents lors du conseil municipal du 11 mars 2021 signent le registre des délibérations

DECISIONS DU MAIRE

Conformément aux articles L2122-22 et L2122-23 du code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire informe le conseil municipal des décisions suivantes :

Décision n° 2021-07

Signature d'une convention d'occupation précaire du domaine privé de la commune, parcelle M n°661 lieudit le village pour une contenance de 2788 m² au profit de Christophe OLLAT, demeurant à ALIXAN (26300) 1255, route de St Didier. Cette convention entrera en vigueur à compter du 19 mars 2021 pour une durée d'un an reconductible tacitement jusqu'à l'aménagement de la parcelle par la commune. La présente convention est consentie et acceptée moyennant le versement d'une redevance globale et forfaitaire de TRENTE EUROS (30,00€)

Décision n°2021-08

Signature d'un contrat de location d'une durée de 6 ans à intervenir avec Madame Léonor TAVERNIERE portant sur un local au 1^{er} étage, lot 7 d'une superficie de 33,50 m² représentant 106,08/1000^{ème}. Cette location prendra effet à compter du 12 avril 2021 moyennant un loyer mensuel de **402,00 €**. La provision sur charges mensuelle, au jour de la conclusion du présent contrat, est fixée à **106,08 € par mois** correspondant à 106,08/1000^{ème} des charges relatives aux parties communes (Entretien : extincteurs, ascenseur, nettoyage des parties communes, traitement air/groupe froid, porte automatique). Une régularisation de charges sera faite en fin d'année. L'eau et l'électricité correspondant aux charges des parties privatives et communes seront facturées en fin d'année en fonction des millièmes, soit 106,08/1000^{ème}. La taxe d'enlèvement des ordures ménagères sera également refacturée en fin d'année. Pour garantir l'exécution de ses obligations, le locataire versera la somme de **402,00 €**, représentant un mois de loyer en principal.

- Droit de préemption :
 - ⇒ 95, Impasse des Merisiers – ZP 89
 - ⇒ 5, boulevard Quiot – M 62
 - ⇒ Chemin de l'Ancienne Ecole – YC 1135

- ⇒ Chemin de l'Ancienne Ecole – YC 1137
- ⇒ Chemin de Moïse – ZK 151 (lot n° 1-2 et 3)
- ⇒ Route de la Correspondance – YB 599
- ⇒ 2, rue de l'Égalité – M 175
- ⇒ Chemin des Aubépines – YB 620 et 624
- ⇒ 2 B, rue Championnet – M 665
- ⇒ Rue des Marguerites – ZA 221
- ⇒ 12, Impasse des Hautes Marlihes – YB 660 et 662
- ⇒ Chemin de la Bergère – YP 4

DELIBERATIONS

Avec l'accord de tous les conseillers présents, une délibération est ajoutée à l'ordre du jour :

- **Bilan des acquisitions et cessions pour l'année 2020**

D2021-03-01 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020 – BUDGET COMMUNE

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- **D'approuver** le compte de gestion du trésorier municipal du budget principal de la commune pour l'exercice 2020.
- **De déclarer** que ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

D2021-03-02 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 – BUDGET COMMUNE

Le conseil municipal, après avoir examiné le compte administratif du budget communal 2020 qui s'établit ainsi :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	1 551 241,17	1 166 676,44
Recettes	1 906 543,55	1 094 865,52
RESULTAT DE L'EXERCICE	355 302,38	-71 810,92
RESULTAT REPORTE N-1	286 207,94	-341 471,03
RESULTAT DE CLOTURE	641 510,32	-413 281,95
RESTES A REALISER		-76 342,00
BESOIN DE FINANCEMENT Compte 1068		-489 623,95

- **Constate** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion.
- **Reconnait** la sincérité des restes à réaliser
- **Arrête** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Hors de la présence de Monsieur DUCLAUX Jean-Claude
Voté à l'unanimité

D2021-03-03 : BUDGET PRIMITIF 2021 - AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2020

Le conseil municipal, après avoir constaté qu'il ressort au compte administratif 2020 – Budget COMMUNE - voté le 08 avril 2021, un résultat à affecter de 615 510,32 € décide de reporter au budget primitif 2021 le résultat de la section de fonctionnement de la façon suivante :

- ❖ Résultat d'exploitation au 31/12/2020 en excédent : 641 510,32 €
- ❖ Affectation complémentaire en réserve (1068) : 489 623,95 €
- ❖ Résultat reporté en fonctionnement (002) : 151 886,37 €

❖ Résultat d'investissement reporté (001) en déficit : 413 281,95 €
Voté avec 18 voix « pour » et 5 « abstentions »,

D2021-03-04 : BUDGET PRIMITIF 2021 - VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Après avoir présenté aux membres du conseil municipal l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales (état 1259) reçu pour l'année 2021, Monsieur le Maire propose de maintenir les taux d'imposition pour l'année 2021 qui resteront fixés au niveau voté pour 2020.

- Taxe Foncière sur les propriétés bâties : 24,64%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 42,26%
- Taxe d'habitation : 8,52%

Voté à l'unanimité

D2021-03-05 : BUDGET PRIMITIF 2021 - ADOPTION DU BUDGET 2021

Le conseil municipal après avoir délibéré, précise que le budget primitif 2021 est adopté avec reprise des résultats de l'année 2020, au vu du compte administratif 2020 et du compte de gestion 2020 et de la délibération d'affectation du résultat de fonctionnement et adopte les quatre sections ainsi qu'il suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
011	Charges à caractère général	471 960,00 €	002	Excédent antérieur reporté	151 886,37 €
012	Charges de personnel	850 000,00 €	013	Atténuation de charges	15 000,00 €
14	Atténuations de produits	- €			
65	Autres charges gestion courante	297 436,00 €	70	Produits des services	24 750,00 €
66	Charges financières	25 783,00 €	73	Impôts et taxes	1 704 984,00 €
67	Charges exceptionnelles	12 500,00 €			
68	Dotations provisions	7 436,00 €	74	Dotations et participations	176 607,00 €
022	Dépenses imprévues	50 000,00 €	75	Autres produits de gestion	52 914,00 €
023	Virement à la section investissement	420 452,37 €	76	Produits financiers	1,00 €
042	Opération d'ordre	112,00 €	77	Produits exceptionnels	9 537,00 €
TOTAL		2 135 679,37 €	TOTAL		2 135 679,37 €

**SECTION D'INVESTISSEMENT
DEPENSES**

CHAPITRE	LIBELLE	RAR 2020	VOTE 2021
20	Immobilisations incorporelles	3 271,00€	6 000,00€
2046	Subventions d'équipement versées	9 754,00€	38 854,00€
21	Immobilisations corporelles	212 276,00€	76 436,01 €
23	Immobilisations en cours	15 215,00€	535 237,07€
TOTAL	DEPENSES EQUIPEMENT	240 516,00€	656 527,08€
16	Emprunts et dettes		128 974,00€
TOTAL	DEPENSES FINANCIERES		128 974,00€
4581	Opérations pour compte de tiers		
TOTAL	DEPENSES REELLES INVESTISSEMENT	240 516,00€	785 501,08€
001	SODE D'EXECUTION REPORTE		413 281,95€
TOTAL	DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		1 439 299,03€

RECETTES

CHAPITRE	LIBELLE	RAR 2020	VOTE 2021
13	Subventions d'investissement reçues	9 174,00€	182 156,99€
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00€
TOTAL	RECETTES D'EQUIPEMENT	9 174,00€	182 156,99€
10	Dotations et fonds divers		181 502,00 €
1068	Excédent de fonctionnement		489 623,95€
024	Produits des cessions	155 000,00€	
165	Dépôts et cautionnement reçus		1 277,72€
TOTAL	RECETTES FINANCIERES	155 000,00€	672 403,67€
4582	Opérations pour compte de tiers		
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	164 174,00€	854 560,66€
021	Virement section de fonctionnement		420 452,37€
040	Amortissement		112,00 €
TOTAL	RECETTES D'ORDRE		420 564,37€
TOTAL		164 174,00€	1 275 125,03€
TOTAL	RECETTES CUMULEES		1 439 299,03€

Section de fonctionnement : 2 135 679,37 €
 Section d'investissement : 1 439 299,03 €
 Total : 3 574 978,40 €

Voté avec 18 voix « pour » et 5 voix « contre »

D2021-03-06: BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS POUR L'ANNEE 2020

Après s'être fait présenter le bilan des acquisitions et cessions pour l'année 2020 :

DELIBERATIONS 2020 CONCERNANT LES ACQUISITIONS

N° délibération	Date	Type	Désignation du bien	Motif	Nom de l'acquéreur, vendeur ou bénéficiaire	Prix	Date de l'acte
2017-03-07	22/06/2017	Acquisition	Parcelle YC 94, 1127, 1130 Chemin de l'Ancienne Ecole	Création d'un parc pour enfants	Monsieur Gérard BLACHE	40 000 €	26/02/2020

DELIBERATIONS 2020 CONCERNANT LES CESSIONS

N° délibération	Date	Type	Désignation du bien	Motif	Nom de l'acquéreur, vendeur, bénéficiaire	Prix	Date de l'acte
NEANT							

Voté à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

- Echanges sur les capteurs de l'église par l'entreprise Jacquet
- Echanges sur la déviation,
- Echanges sur la vidéo protection rue de Plotier ainsi que la construction du parking,
- Echanges sur la politique managériale de la commune,
- Réponses de Monsieur le Maire aux questions écrites de l'opposition,
- Ouverture du Vival le vendredi 09 avril 2021 à 9h00
- Installation sur la commune de l'entreprise Mérieux

Fin de la séance à 20h40

A Alixan le 09 avril 2021

Le Maire,
Jean-Claude DUCLAUX

